

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 MARS 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 25 mars 2014 à 21 heures, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

SONT PRÉSENTS :

COMMISSAIRES :

Mmes Lucie Désilets, Denise Girard et Colette Larose

MM Michel Gervais, Normand Héroux, Benoît Laganière et Michel Parent

Formant quorum sous la présidence de Mme Lucie Désilets.

COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS:

Du primaire : Mme Valérie St-Laurent

Du secondaire : M. Jacques Seminario

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Mme Francine Chabot, commissaire

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Raynald Thibeault, directeur général

M. Anthony Bellini, directeur général adjoint

M. Daniel Tremblay, directeur général adjoint

Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications

Mme Louise Nadon, directrice par intérim du Service des ressources matérielles

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, Mme Lucie Désilets, déclare la séance ouverte.

Il est 21 h 03.

48-CE-2013-2014

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Gervais :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 MARS 2014

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal:
 - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 février 2014
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
10. Affaires du Service des ressources financières
11. Affaires du Service des ressources matérielles
 - 11.1 Centre d'éducation des adultes Antoine-Brossard – aménagement d'un stationnement additionnel
 - 11.2 École de la Mosaïque – réfection des services sanitaires – locaux 141 et 143
 - 11.3 École internationale Lucille-Teasdale – réfection de la chaufferie et de la ventilation du secteur de la piscine
 - 11.4 École secondaire de l'Agora – réfection des salles de toilette, phase I – locaux 117A et 118A
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points
 - 14.1 Dépenses de la présidence du Conseil – autorisation
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Ajournement ou clôture de la séance

49-CE-2013-2014

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
25 FÉVRIER 2014**

IL EST PROPOSÉ par M. Normand Héroux que le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 février 2014 soit adopté avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 MARS 2014

50-CE-2013-2014

**CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES ANTOINE-BROSSARD –
AMÉNAGEMENT D'UN STATIONNEMENT ADDITIONNEL**

CONSIDÉRANT que trente-et-un (31) entrepreneurs se sont procuré le cahier de charges;

CONSIDÉRANT que dix-huit (18) entrepreneurs ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'ingénieurs « Les Services exp inc. » d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Gestion Dexsen inc. »;

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Gervais :

- 1° **QUE** le contrat pour l'appel d'offres 081-476-42146 – CÉA Antoine-Brossard – aménagement d'un stationnement additionnel, soit accordé à l'entrepreneur « Gestion Dexsen inc. » pour un montant total de 121 223,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 27 février 2014 déposé par le Service des ressources matérielles;
- 2° **QUE** la direction du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

51-CE-2013-2014

**ÉCOLE DE LA MOSAÏQUE – RÉFECTION DES SERVICES SANITAIRES
– LOCAUX 141 ET 143**

CONSIDÉRANT que cinq (5) entrepreneurs se sont procuré le cahier de charges;

CONSIDÉRANT que quatre (4) entrepreneurs ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes « Robert Crépeau et Alain Duval Architectes inc. » d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Roland Grenier Construction Limitée »;

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Parent :

- 1° **QUE** le contrat pour l'appel d'offres 032-032-44587 – de la Mosaïque – réfection des services sanitaires - locaux 141 et 143, soit accordé à l'entrepreneur « Roland Grenier Construction Limitée » pour un montant total de 187 887,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 5 mars 2014 déposé par le Service des ressources matérielles;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 MARS 2014

2° **QUE** la direction du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

52-CE-2013-2014

ÉCOLE INTERNATIONALE LUCILLE-TEASDALE – RÉFECTION DE LA CHAUFFERIE ET DE LA VENTILATION DU SECTEUR DE LA PISCINE

CONSIDÉRANT que neuf (9) entrepreneurs se sont procuré le cahier de charges;

CONSIDÉRANT que quatre (4) entrepreneurs ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation du professionnel mandaté du Service des ressources matérielles d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « 9106-4154 Québec inc. / L'Heureux, Mongeau, J.C. Lauzon »;

IL EST PROPOSÉ par Mme Denise Girard :

1° **QUE** le contrat pour l'appel d'offres 085-240-43407 – École internationale Lucille-Teasdale – réfection de la chaufferie et de la ventilation du secteur de la piscine, soit accordé à l'entrepreneur « 9106-4154 Québec inc. / L'Heureux, Mongeau, J.C. Lauzon » pour un montant total de 219 330,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 21 mars 2014 déposé par le Service des ressources matérielles;

2° **QUE** la direction du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

53-CE-2013-2014

ÉCOLE SECONDAIRE DE L'AGORA – RÉFECTION DES SALLES DE TOILETTE, PHASE I – LOCAUX 117A ET 118A

CONSIDÉRANT que huit (8) entrepreneurs se sont procuré le cahier de charges;

CONSIDÉRANT que quatre (4) entrepreneurs ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes « Héloïse Thibodeau, architecte » d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Constructions J. Boulais inc. »;

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Gervais :

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 MARS 2014

- 1° **QUE** le contrat pour l'appel d'offres 086-225-44597 – École secondaire de l'Agora – réfection des salles de toilette, phase I - locaux 117A et 118A, soit accordé à l'entrepreneur « Constructions J. Boulais inc. » pour un montant total de 153 847,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 11 mars 2014 déposé par le Service des ressources matérielles;
- 2° **QUE** la direction du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

AUTRES POINTS

54-CE-2013-2014

DÉPENSES DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL – AUTORISATION

CONSIDÉRANT que l'article 4.1 de la *Politique de frais de déplacement et de voyage* adoptée par le Conseil des commissaires prévoit que les dépenses de la présidence du conseil sont autorisées par le comité exécutif;

IL EST PROPOSÉ par Mme Valérie St-Laurent :

D'AUTORISER les dépenses de la vice-présidente, qui a agi à titre de présidente, au montant de 356,18 \$ pour la période du 7 décembre 2013 au 22 février 2014.

Adoptée à l'unanimité

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

PAROLE AUX COMMISSAIRES

Aucun commissaire n'a pris la parole.

AJOURNEMENT OU CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 21 h 18.

Adoptée à l'unanimité

Présidente

Secrétaire générale

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 MARS 2014

